

**Nom du projet :** Renforcement des capacités nationales en gestion des catastrophes naturelles

**Durée :** avril 2004- décembre 2007

**Budget :** 650.000 US \$

### Contexte et justification

Le Mali est un pays exposé en permanence aux risques climatiques (pluviométrie aléatoire et souvent insuffisante pour les cultures et les animaux) et à leurs conséquences catastrophiques dûs à son appartenance géographique tropicale. Son vaste territoire dont plus de la moitié est désertique, sa continentalité et son enclavement intérieur et extérieur sont des facteurs amplificateurs de ces risques.

Les deux plus grands fleuves de l'Afrique de l'Ouest, le Niger et le Sénégal, qui le traversent sur une longueur totale de plus de 2 200 km et qui constituent sa chance et ses atouts en temps normal deviennent des sources d'aggravation des risques climatiques, en cas de pluviométrie exceptionnellement abondante pouvant provoquer des inondations suivies de pertes matérielles et de vies humaines telles que l'on l'a vu au cours de l'année 2001 à Sélingué et, en juillet/août 2002, en plusieurs endroits du pays, notamment au Nord (zone lacustre) et dans la région de Kayes. Il s'y ajoute les risques annuels d'invasions acridiennes sur les cultures et diverses épizooties (peste bovine, grippe aviaire, etc.)

Le constat général est qu'il n'existe pas encore de mécanisme adéquat et très fonctionnel de prévention et gestion des risques et des catastrophes tant au niveau central que régional et local, malgré la création de la Direction Générale de la Protection Civile.

### Description succincte

Le présent projet vise à renforcer les capacités de la Direction Générale de la Protection Civile, des structures et collectivités décentralisées afin qu'elles puissent mieux prévenir et gérer les catastrophes naturelles. Suite au Sommet Mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg, la communauté internationale a mis encore une fois l'accent sur les liens entre la gestion des risques et catastrophes naturelles et le Développement Durable. Par ailleurs, la création récente du Ministère de la Sécurité Intérieure et de la protection Civile démontre l'intérêt du gouvernement du Mali à mettre la protection civile au cœur de leurs préoccupations. Les événements douloureux liés à la crise en Côte d'Ivoire sont également là pour confirmer le besoin d'une meilleure organisation à faire face aux catastrophes de manière générale.

### Objectif global

Le projet vise les objectifs suivants :

- la formation, sensibilisation des principaux bénéficiaires à savoir les populations rurales exposées aux risques de la sécheresse, la protection civile et ses structures déconcentrées en charge de la gestion des risques au Mali, les décideurs.
- l'appui institutionnel à la direction de la protection civile afin de renforcer ses capacités de gestion des catastrophes et des risques naturels.
- l'appui à l'élaboration et à la mise en place d'un mécanisme/cadre cohérent de collaboration et d'un plan national de prévention et de gestion des catastrophes en étroite collaboration avec les partenaires nationaux, locaux et les agences du SNU.

### Stratégie de mise en œuvre

Le projet sera exécuté par le gouvernement du Mali au sein du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) assurera la

réalisation du projet, la supervision et le suivi technique en tant qu'agence d'exécution en étroite collaboration avec d'une part le Ministère de l'Administration Territoriales et des Collectivités Locales. Les directions régionales de la protection civile assureront un rôle d'encadrement pour l'information, la sensibilisation et l'animation efficace des groupes cibles .

Les populations, les ONG/OCBs seront fortement impliquées à travers un cadre formel notamment par rapport aux actions de formation, d'information et de sensibilisation à mettre en oeuvre par le projet.

### Résultats attendus

- l'information, la sensibilisation et la formation des structures nationales et populations cibles au niveau national et local effectués
- le renforcement des capacités de planification stratégique et prospective des bénéficiaires (Direction Protection civile, 25 communes, 3 directions régionales) en matière de prévention et de gestion des catastrophes
- le développement de mécanismes de gestion concertée et coordonnée au niveau national, local et au sein du SNU.

### Partenariat

Le présent projet renforcera le partenariat avec les partenaires au développement intervenant dans le domaine , les ONGs, le Ministère de l'Administration Territoriale, les collectivités locales ainsi que les autres agences du système des Nations Unies intéressés et concernées par la gestion des catastrophes (UNESCO/FAO/PAM/PRMC...). Des appuis seront sollicités à travers notamment le bureau Afrique du Secrétariat Inter-agences de la stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (UNISDR/SIPC) pour des actions de prévention au niveau sous régional.